

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 avril 2012
(convocation du 2 avril 2012)

Aujourd'hui Vendredi Treize Avril Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h
Mme. FAYET Véronique à Mme. SAINT-ORICE Nicole à partir de 10h30
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11h
Mme. BREZILLON Anne à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry
M. DELAUX Stéphan à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h45
Mme. DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques
M. EGRON Jean-François à Mme. LACUEY Conchita
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
M. LOTHAIER Pierre à M. SIBE Maxime
M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
M. MOGA Alain à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10h55
Mme. PARCELIER Muriel à M. FAVROUL Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
M. RAYNAL Franck à M. SOLARI Joël
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h45
Mme. WALRYCK Anne à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Bègles - Accès du Centre Commercial Bègles Rives d'Arcins
□ Adaptation du Plan de Circulation - Participation financière aux équipements publics exceptionnels au titre de l'article L.332-8 du Code de l'urbanisme - Convention avec la société BEGLES ARCINS - Autorisation de signature

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La société BEGLES ARCINS et la société SOGARA sont propriétaires du centre commercial BEGLES RIVES D'ARCINS (ci-après le « Centre Commercial ») sis à Bègles (33130), composé d'un hypermarché Carrefour et d'une galerie marchande.

Le Centre Commercial est bordé au nord par la rue Gustave Eiffel et à l'ouest par la rue des Frères Lumière.

Afin d'améliorer les conditions d'accès et de stationnement de la clientèle, la société BEGLES ARCINS envisage de réaliser une restructuration de la galerie marchande existante du Centre Commercial.

Le projet consiste principalement, après démolition du bâtiment « Forum » en la reconstruction d'un bâtiment d'une surface de 16 876 m² SHON qui sera le prolongement de la galerie marchande existante et la réalisation d'un parking silo en superstructure dans la partie arrière du bâtiment créé.

La société BEGLES ARCINS a déposé en mairie de Bègles une demande de permis de construire le 3 août 2010 pour la réalisation de ce projet (PC n°33039-10-Z0080).

Par arrêté en date du 5 mai 2011, la mairie de Bègles a délivré à la société BEGLES ARCINS un permis de construire portant le numéro PC 33039-10-Z0080 et autorisant la réalisation du projet tel que défini ci-dessus.

La réalisation de ce projet rend nécessaire la création d'un giratoire, équipement public, au croisement de la rue Gustave Eiffel et de la rue des Frères Lumière afin d'assurer à la clientèle un accès au nouveau parking silo.

La CUB a intégré la réalisation de ce giratoire, au titre d'équipements publics exceptionnels, dans un plan de modification du secteur de manière à améliorer le trafic lié à l'activité commerciale.

A ce titre, l'arrêté de permis susvisé prescrit une participation financière de la société BEGLES ARCINS à la réalisation desdits équipements publics exceptionnels au titre de l'article L. 332-8 du Code de l'urbanisme.

Dans ce contexte, la convention annexée :

- fixe en application de l'article L 332-8 du Code de l'Urbanisme, les conditions de la participation à la réalisation des équipements publics exceptionnels ci-dessus visés (I)
- définit les modalités de cession des emprises nécessaires à la réalisation de ces équipements publics (II),
- définit les dispositions générales de la convention (III)

La participation financière de la société Bègles Arcins s'analyse comme une subvention d'équipement à inscrire sur le Budget principal – Chapitre 13 – Compte 1328 – CRB KD00 - Fonction 8220 – Programme VCA00.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5111-1 et suivants,

VU le code de l'urbanisme, et notamment l'article L.332-8,

VU le permis de construire délivré par la Commune de Bègles à la société BEGLES ARCINS en date du 5 mai 2011,

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté urbaine, par la présente, à signer la convention ci-annexée arrêtant les obligations des deux parties en ce qui concerne l'élaboration, l'exécution et le financement des travaux d'équipement public exceptionnel.

Article 2 : les crédits de l'opération comportant le coût prévisionnel des travaux et la contribution de la société Bègles Arcins figurent sur le budget principal et se répartissent et s'équilibrent comme suit :

- Dépense de la maîtrise d'ouvrage assurée par la CUB :
Budget Principal – Exercice 2012 et suivants – Chapitre 23 – Compte 2315 – CRB KD00 – Fonction 8220 – Programme VCA00 - pour un montant de 789 360 € TTC ;
- Recette de la contribution de la société Bègles Arcins :
Budget Principal – Exercice 2012 et suivants – Chapitre 13 – Compte 1328 – CRB KD00 – Fonction 8220 – Programme VCA00 - pour un montant de 660 000 € HT.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 avril 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
30 AVRIL 2012

PUBLIÉ LE : 30 AVRIL 2012

M. ALAIN DAVID